

Département  
ILLE-ET-VILAINE  
Arrondissement  
FOUGÈRES-VITRÉ  
Canton  
VITRÉ

Commune d'ERBRÉE

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2018

Nombre de Conseillers	
En exercice :	19
Présents :	11
Votants :	15

Date de convocation  
11/04/2018

Le **dix-huit avril deux mil dix-huit**, à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Erbrée, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BILLOT Pierre, Maire.

Présents : BILLOT Pierre, MANCEAU Martine, BEGASSE Pierre, ERRARD Michel, NEVO Marcel, SARTHOU Annick, CORNEE Alain, BOTREAU Yves-Laurent, LE BORGNE Isabelle, DUBOIS Mickaël, COLINET Samuel.

**Absent(e)s excusé(e)s** : DUPONT Roselyne (a donné pouvoir à SARTHOU Annick), PINSARD Patricia (a donné pouvoir à DUBOIS Mickaël), HOUDMOND Max (a donné pouvoir à CORNEE Alain), GUESDON Marie-Christine (~~a donné pouvoir à CORNEE Alain~~)\*, LE CAM Anne-Sylvie (a donné pouvoir à BILLOT Pierre), DABO Gwénaëlle.

\* un seul pouvoir par conseiller.

**Absent(e)s** : AUBERT Denis, LOISEL Solène.

**Secrétaire de séance** : LE BORGNE Isabelle.

### Tirage au sort pour établissement de la liste préparatoire des jurés d'assises

Conformément à l'arrêté préfectoral du 15 février 2018, le nombre de personnes pour la commune d'Erbrée à inscrire sur la liste préparatoire des jurés d'assises est fixé à TROIS. M. le Maire procède au tirage au sort, à partir de la liste électorale.

### ORDRE du JOUR

Approbation du compte-rendu de la séance du 28 mars 2018

Réalisations dans le cadre des délégations accordées au Maire

Restructuration et extension de la salle multifonctions : dossier de consultation des entreprises

Salle multifonctions : demande de subvention au titre du contrat de territoire

Divers

### Approbation du compte-rendu de la séance du 28 mars 2018

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'adoption du compte-rendu de la séance du 28 mars 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Adopte** par 13 voix POUR et XX voix CONTRE le compte-rendu du 28 mars 2018.

Mickaël DUBOIS est présent à 20h15.

## Réalisations dans le cadre des délégations accordées au Maire

- Devis HYGIAL OUEST : fourniture liquide vaisselle et produit d'entretien pour l'auto laveuse de la salle des sports d'un montant de 191,74 € T.T.C.
- Devis VERALIA : fourniture engrais terrain de football d'honneur d'un montant de 1 159,20 € T.T.C.
- Devis VERALIA : fourniture engrais terrain de football B d'un montant de 1 015,80 € T.T.C.

Le Conseil Municipal prend note de ces décisions.

## Restructuration et extension de la salle multifonctions : dossier de consultation des entreprises

Monsieur le Maire présente le dossier PRO établi par le cabinet Vincent BOULET, architectes, concernant la restructuration et l'extension de la salle multifonctions.

Il précise que le dossier de permis de construire devrait être accordé prochainement.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Emet** par 15 voix POUR un avis favorable sur le dossier,
- **Autorise** M. le Maire à lancer la consultation des entreprises sous la forme d'une procédure adaptée.

## Salle multifonctions : demande de subvention au titre du contrat de territoire

Monsieur le Maire expose que le projet de restructuration et d'extension de la salle multifonctions a été retenu par Vitré Communauté au titre du contrat de territoire avec le Département pour une subvention attendue de 50 000 €.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 15 voix POUR de solliciter cette subvention,
- **Autorise** M. le Maire à accomplir toutes les formalités administratives nécessaires pour ce dossier.

## Divers

### Projet crédit-bail concernant le local technique ZA du Rocher

Pour information dans l'attente du retour du notaire

M. MASSELOT, entreprise La Pierre & le Ciseau, est intéressé par l'acquisition de :

- ⇒ la parcelle E 1211 d'une superficie de 495 m<sup>2</sup> avec le bâtiment en tôle d'environ 166 m<sup>2</sup> qui dispose des arrivées d'eau et d'électricité, et de la possibilité de se raccorder à la station d'épuration avec un branchement existant (le conseil municipal du 13 décembre 2017 a décidé la mise en vente de cet ensemble au prix de 34 000 € TTC)
- ⇒ les parcelles E 1299 (1066 m<sup>2</sup>) et E 1301 (5 m<sup>2</sup>) d'une superficie totale de 1 071 m<sup>2</sup> (le conseil municipal du 8 juillet 2015 a décidé de mettre en vente au prix de 12 € HT le m<sup>2</sup>, soit 15 422,40 € TTC, la grande parcelle étant viabilisée).

Après réflexion, il se positionnerait plus pour une location de 3 ans avec option achat (crédit-bail).

M. le Maire a transmis un courrier à Maître de GIGOU avec des hypothèses pour avis avant de les proposer à M. MASSELOT.

## **Projet de modification du périmètre du Droit de Prémption Urbain (DPU)**

### **Pour information avant retour de Vitré Communauté**

M. le Maire rappelle que le DPU ne peut s'appliquer qu'en zone urbaine sur toutes les parcelles classées au PLU en zones U et AU.

Il ajoute que le DPU mis en place suite à l'approbation du PLU de 2008 ne couvre pas l'intégralité des zones U et AU et propose de le modifier dès maintenant pour l'appliquer sur l'ensemble du bourg, la zone artisanale du Rocher de l'Oilinière et la zone d'activités de la Huperie (attente réponse de Vitré Communauté titulaire actuellement du DPU sur cette zone).

- **Prochaines dates de réunions Conseil municipal :**

- **Mercredi 16 mai**
- **Mercredi 13 juin**
- **Mercredi 11 juillet**
- **Mercredi 12 septembre**
- **Mercredi 17 octobre**
- **Mercredi 14 novembre**
- **Mercredi 12 décembre**